

Charte de transparence en recherche animale : la dynamique continue !

42 acteurs majeurs de la recherche en France font le bilan de la deuxième année de la mise en place de la Charte de transparence sur le recours aux animaux à des fins scientifiques et réglementaires.

Pourquoi une Charte de transparence ?

En février 2021, le Gircor, avec le soutien du Ministère en charge de la Recherche et de l'Innovation, a lancé la Charte de transparence sur le recours aux animaux à des fins scientifiques et réglementaires en France. Cette Charte regroupe des institutions de recherche, des universités, et des entreprises pharmaceutiques. Cette initiative vise à encourager une communication ouverte et transparente entre la communauté scientifique, le grand public et les médias.

Ce changement de paradigme, profond et indispensable, est d'autant plus nécessaire qu'aujourd'hui, la science est régulièrement remise en question par de prétendus experts. Dans ce contexte où informations trompeuses et fausses promesses abondent, la communication scientifique et le dialogue entre chercheurs et citoyens sont devenus des enjeux majeurs pour notre société.

La Charte de transparence s'articule autour de 4 engagements :

1. Expliquer les raisons et les conditions du recours aux animaux à des fins scientifiques et réglementaires
2. Diffuser l'information auprès du grand public et des médias
3. Faciliter les échanges d'information avec le grand public et les médias
4. Produire chaque année un document sur les progrès en matière d'information du public

Le rapport 2023 de la Charte

Le rapport de la Charte est le fruit de ce quatrième engagement.

Ce troisième rapport de la Charte de transparence marque une étape importante. Il illustre les actions concrètes qui sont menées en France par les signataires pour informer le grand public, les acteurs politiques et les médias sur l'utilisation des animaux dans la recherche.

S'il faut saluer tous ces efforts, il faut rester également conscients de la marge de progression qui reste importante.

Nous devons intégrer qu'il s'agit d'un mouvement de fond, et surtout d'une dynamique européenne, comme en témoignent les initiatives équivalentes en Allemagne, au Royaume Uni, en Espagne ou en Belgique.

Cette transparence qui implique également les autorités, et la publication par la Commission européenne des statistiques et des résumés non techniques dans tous les pays de l'Union, marque un réel engagement dans ce sens.

A titre de comparaison, aux États-Unis, les principales espèces utilisées en recherche (souris et rats) ne sont même pas comptabilisées dans les statistiques officielles...

Enfin, il faut rappeler que la transparence ne met pas en péril la confidentialité des recherches, ni la sécurité des personnes. Elle a pour finalité d'informer chaque citoyen sur la réalité de la recherche animale.

Télécharger le rapport de la Charte de transparence :
www.gircor.fr/charte-de-transparence-2023

Contact Gircor :
Ivan Balansard, Président et Porte-parole du Gircor
communication@gircor.fr

A propos du Gircor

Le Gircor est une association regroupant des acteurs de la recherche et de l'enseignement, publics ou privés, ayant recours aux animaux à des fins scientifiques.

Elle a pour mission de répondre aux interrogations du public sur l'utilisation des animaux et des méthodes alternatives dans la recherche, leurs enjeux et leur nécessité ; de contribuer à l'amélioration des pratiques pour une recherche éthique et responsable à travers notamment l'application des 3R, le développement des méthodes alternatives et la "culture of care" ; de promouvoir la transparence des structures utilisant des animaux à des fins scientifiques ou réglementaires.